

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

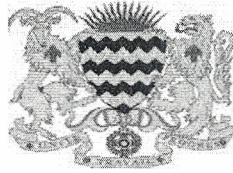
PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTRE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

N0-----/PCMT/PMT/MPE/HCN/22



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COLLEGE DU GOUVERNEMENT RELATIVE AUX OBSERVATIONS DU SECRETARIAT INTERNATIONAL

Le lundi 14 mars à 10 h 30 mn, s'est tenue la réunion des représentants du collège de Gouvernement sur le remplissage de formulaire des engagements des parties prenantes sous la Présidence de Monsieur Adoum Mahamat Adoum Directeur Général du Ministère du Pétrole et de l'Energie, dans la salle de réunion du Ministère du Pétrole et de l'Energie,.

Etaient présents (voir liste en annexe).

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président a remercié tous les membres du collège du Gouvernement y compris au sens large pour leur présence à cette réunion.

Ordre du jour

- ❖ examen des observations faites par Monsieur Nassim, Responsable Afrique Centrale au Secrétariat International de l'ITIE sur le remplissage de formulaire
- ❖ Divers

❖ Présentation des observations de Monsieur Nassim:

A la lecture des observations de monsieur Nassim, les membres du collège au sens large ont recensé tous les manquements constatés à savoir :

- Le non éclaircissement des procédures en cours de remplacement,
- Le manque de références des liens vers les textes qui régissent le GMP ;

- Le manque de références des liens vers les procès-verbaux et feuille de présences des sessions correspondantes ;
- La non-indication de chaque collègue ;
- La non indication des certaines dispositions dans le décret de mise en œuvre qui est le document représentant le Terme de Référence du HCN ;
- L'absence d'explication sur la procédure de nomination des membres du GMP représentant le gouvernement et en cas de leur remplacement pendant le mandat ;
- L'absence des dates sur la feuille de présence des membres du GMP ;
- La question relative au conflit d'intérêt rencontrée par le GMP pendant la période examinée,
- Le manque d'explication sur la politique de frais de sessions ;
- La non actualisation du plan de travail ;
- Le non éclaircissement de la subvention annuelle de l'Etat pour le fonctionnement de l'ITIE.

Pour chacun de ces points examinés, à la suite de son analyse, le collège du Gouvernement a apporté une réponse appropriée en précisant les liens des documents dans son formulaire et des explications dans les cases indiquées.

Dans les divers, le collège est revenu sur le point relatif à la subvention annuelle nette perçu par l'ITIE. Il a été constaté que le montant net reçu n'équivaut qu'aux frais de fonctionnement mais ne permet pas de réaliser les activités contenues dans le Plan de Travail Annuel. Par conséquent le collège après discussion, a envisagé de débattre de cette problématique avec les deux autres collèges dans les prochaines sessions afin de trouver une solution définitive.

Commencée à 10 heures 30 mn, la réunion a pris fin à 12 heures 30 mn

Le Rapporteur



Abadam Abakar Maina

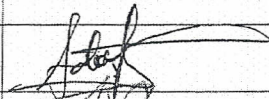

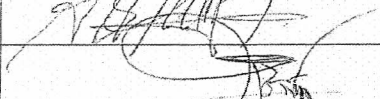
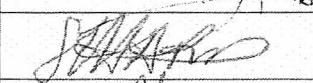

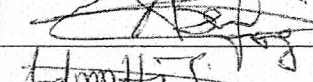

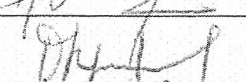
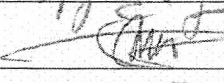



Le Président



Adoum Mahamat Adoum

Réunion du Collège Gouvernement élargi

Date : N'Djamena, le 14-03-2022

NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION	MEMBRE HCN	SIGNATURE
ADOUM MAHAMAT ADOUM	MPE	OUI	
ABDOULAYE SOULEYMAN	SGG	Membre	
Abdel Kerim Hamein	COTD/STP	STP	
BECHIR ABDOUAYE	DEET/PE		
Yoboussoum Nadjiboulain	DCAN/NAE	Non	
Méme Ndiguena Beatrice	DPEE/MPE	Non	
ALLADIHIMBAYE BENOUDJI	PF/PNDM/NAE	Non	
ADOUH HISSAÏN TIREKORE	C.J/MPE	Non	
AHMAT GADAY Hogosin	CP/MPE	Non	
Moussa Angou Younous	MF B	OUI	
Boulker Michel	PRE/NAE	Non	
Dje clouboum Emmercel	DETM/NAE	OUI	

Abadam Abakas Maing	STP/ITIE	Nen	STJ